HOCKEY QUÉBEC

PROGRAMME NOVICE DEMI-GLACE

GUIDE DES OPÉRATIONS

Table des matières

Section 1 : Introduction 5

Section 2 : Raison d'être de la programmation Novice demi-glace 9

Section 3 : Lignes directrices – Saison Novice demi-glace 13

Section 4 : Foire aux questions 25

Section 5 : Encadrement des associations 30

Annexe 1 : Matériel recommandé 32

Section 1 : Introduction

DÉVELOPPER LES HABILETÉS D'ABORD

Le programme Novice de Hockey Canada et de Hockey Québec est un volet essentiel du développement des habiletés au hockey de tous les enfants qui pratiquent ce sport au Canada.

Introduction

La première expérience d'un joueur au hockey est critique. Les premières années au hockey doivent être une expérience positive remplie de plaisir et d'excitation.

Si un débutant s'amuse tout en développant les habiletés de base et qu'il développe sa confiance, il est fort probable qu'il continuera d'aimer jouer au hockey pendant le reste de sa vie. Mais si un jeune joueur vit une expérience désagréable qui ne lui rapporte rien, il risque d'arrêter de jouer rapidement et de ne jamais connaître le réel plaisir de pratiquer le hockey. Tout jeune joueur de hockey mérite d'avoir la chance de s'amuser au hockey toute sa vie!

Presque toutes les associations de hockey mineur locales organisent des ligues maison ou gèrent des équipes doubles lettres. Toutefois, de plus en plus d'associations de hockey mineur offrent aussi des programmes appropriés à l'âge. Les jeunes joueurs non préparés qui sont exposés directement à la version adulte du sport sont clairement désavantagés comparativement aux jeunes qui ont profité d'un développement progressif des habiletés.

Hockey Québec a pour mission d'offrir un environnement positif, sécuritaire et accessible, ainsi que des programmes axés sur l'apprentissage et le plaisir pour toutes les joueuses et les joueurs de hockey au Québec. Un tel programme doit assurer un développement progressif des habiletés par des séances d'entraînement bien dirigées et des situations de match appropriées à l'âge dans un milieu correspondant au niveau de jeu des joueurs.

L'implantation d'un programme d'initiation (programme MAHG) axé vers une modification de l'environnement en fonction de son âge et le développement des habiletés des joueurs Novice permettra de jeter les bases pour développer l'ensemble des acteurs d'une association de hockey mineur. L'utilisation d'un tel programme permet de développer les habiletés des joueurs, mais aussi celles des entraîneurs comme intervenants auprès des jeunes.

Il y a plus de 30 ans, Hockey Québec a élaboré le programme d'initiation MAHG pour offrir une expérience amusante, sécuritaire et positive au hockey. Il s'agissait d'un programme structuré d'apprentissage du hockey conçu pour initier les débutants aux habiletés de base. Il permettait aussi aux jeunes joueurs de devenir des membres actifs au sein d'une équipe, de développer leur

estime de soi et d'éprouver un sentiment d'accomplissement sur le plan personnel – des objectifs atteints dans une ambiance de plaisir et de franc-jeu.

« L'apprentissage des habiletés de base à un jeune âge sert de fondement pour tout ce qu'un joueur accomplira au hockey. »
Corey McNabb, directeur des programmes de développement du hockey à Hockey Canada

Politique sur le hockey Novice de Hockey Canada

L'avenir du hockey passe par la jeunesse d'aujourd'hui. Pour cette raison, Hockey Canada a mis sur pied une programmation appropriée à l'âge dans le but d'encourager le développement des habiletés de base des jeunes joueurs de hockey. Les associations de hockey mineur et les entraîneurs ont mis en œuvre des programmes pour les divisions Pré-novice et Novice avec l'aide de bénévoles, de parents et d'autres intervenants du monde du hockey. La programmation permet aussi à de nouveaux participants de s'initier au hockey à travers un enseignement pertinent et un jeu amusant.

Le succès d'un programme de hockey local se mesure par le niveau de développement atteint par les jeunes joueurs. Pour maximiser ce développement, des adultes dévoués doivent jouer le rôle important de leaders et pédagogues qui mettront en place un milieu stimulant et motivant pour tous les jeunes joueurs.

À propos des programmes des divisions Pré-novice et Novice

- Les programmes doivent comporter un curriculum d'apprentissage progressif du jeu visant le groupe d'âge de cinq à huit ans. L'apprentissage des enfants est plus efficace lorsqu'ils participent à des exercices et à des séances d'entraînement ainsi qu'à des matchs non officiels et modifiés, comme des matchs amicaux, des jeux divers et des parcours à obstacles.
- Le programme comporte trois étapes d'instruction conçues expressément pour les jeunes hockeyeurs débutants. Chaque niveau consiste en une série de plans d'entraînement (plans de leçons) qui suivent une progression établie.

- Les habiletés comme le patinage, le contrôle de la rondelle, les passes et les tirs sont introduites et perfectionnées de façon progressive, une étape à la fois.
- Même si l'accent est mis sur le plaisir et le développement des habiletés, le hockey doit permettre aux jeunes de cet âge d'aborder les notions de la bonne condition physique, du franc-jeu et de la coopération.
- Pour veiller à ce que l'expérience des enfants soit positive, les entraîneurs peuvent suivre la formation Initiation. Celle-ci porte sur la communication, l'enseignement des habiletés, le leadership, l'analyse des habiletés, l'organisation de leçons, la sécurité et la gestion du risque.

PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

- Hockey Canada a conçu le programme pour faire en sorte que les premières expériences au hockey des enfants soient sécuritaires et positives.
- Le programme permet aux participants de devenir des membres actifs au sein d'une équipe, de développer leur estime de soi et d'éprouver un sentiment d'accomplissement sur le plan personnel.

BUTS DU PROGRAMME

- Enseigner l'ensemble des habiletés de base au hockey pour permettre aux joueurs d'avoir du plaisir en jouant.
- Promouvoir le développement et l'amélioration de la culture de l'activité physique et des schémas moteurs de base.
- Développer et encourager l'esprit d'équipe par la participation des joueurs aux activités sur glace et hors glace.
- Promouvoir la bonne condition physique, le franc-jeu et la coopération ainsi que le plaisir de jouer.

« Le fait de réduire l'échelle du jeu est important, et les recherches montrent que, lorsque les enfants participent plus activement, ils touchent la rondelle plus souvent, sont en possession de la rondelle plus longtemps et ont des interactions plus substantielles entre eux. »
Dr Stephen Norris, consultant de Hockey Canada

Section 2 : Raison d'être de la programmation Novice demi-glace

Avantages des matchs en espace restreint

> *« Il faut être capable de faire des jeux dans des espaces assez restreints. Plus tu t'entraînes dans des espaces restreints, meilleur tu seras. »*
> ***Sidney Crosby, équipe nationale masculine du Canada***

Modèle de développement à long terme du joueur

En se basant sur de nombreuses études scientifiques, force est d'admettre que le hockey pleine glace n'est présentement pas adapté au développement physique et psychologique des jeunes de sept et huit ans. À cet âge, l'accent doit être mis sur le développement des habiletés techniques du joueur, dans un contexte positif où l'apprentissage est priorisé vis-à-vis la compétition.

En ce sens, le hockey en espace restreint est une solution avantageuse pour le développement des jeunes joueurs de hockey de huit ans et moins, qu'ils soient débutants ou plus avancés. En séparant la glace, la configuration de l'espace de jeu est mieux adaptée aux capacités physiques, techniques et tactiques des jeunes. Un survol de statistiques issues d'études scientifiques permet de prendre compte des nombreux avantages du modèle de matchs sur une surface restreinte.

2 FOIS PLUS DE CONTACTS AVEC LA RONDELLE

Les petits espaces donnent lieu à une plus grande participation au jeu :
Tous les joueurs sont près du jeu en tout temps et ont beaucoup plus d'occasions de toucher la rondelle. Indépendamment du niveau d'habileté ou des aptitudes de chaque joueur, les occasions de participer au jeu doublent lorsque le jeu se déroule sur une surface plus petite.

6 FOIS PLUS DE TENTATIVES DE TIRS

Une différence très importante entre le jeu sur une pleine glace et celui dans un espace restreint :
Il y a six fois plus de tirs au but lors des matchs en espace restreint, parce que les joueurs sont plus près de la rondelle et du filet adverse en tout temps. La rondelle se rend donc au filet beaucoup plus souvent.

3 FOIS PLUS DE TIRS AU BUT

Réduire la surface de jeu augmente l'offensive :

Les joueurs sont beaucoup plus près du filet, ils franchissent une moins grande distance d'un filet à l'autre et ils ont plus d'occasions de prendre part au jeu offensif.

2 FOIS PLUS DE TENTATIVES DE PASSES

Le jeu collectif est plus apparent :

Les tentatives de passes et les passes complétées sont plus fréquentes. Ceci se produit pour deux raisons :

1- Les joueurs exercent une plus forte pression sur le porteur de la rondelle, qui doit donc plus souvent effectuer des passes pour permettre à son équipe de garder la possession.
2- Les coéquipiers sont en appui rapproché au porteur en tout temps, ce qui donne plus d'options de passes au porteur.

5 FOIS PLUS DE PASSES RÉUSSIES

Les passes courtes et rapides touchent la cible :

Dans un espace restreint, il y a un plus grand nombre de tentatives de passes et celles-ci sont aussi plus courtes (cinq à dix pieds en moyenne). Lorsque les passes sont plus courtes, elles sont plus précises et les joueurs ont plus de succès en captant les passes. Les joueurs commencent aussi à comprendre l'importance de la possession de la rondelle par l'équipe.

Autres avantages du jeu en espace restreint :

- Enseigner l'ensemble des habiletés de base au hockey pour permettre aux joueurs d'avoir du plaisir en jouant;
- Insistance accrue sur les habiletés liées au patinage, y compris l'agilité, l'équilibre, la coordination et la rapidité;
- Le nombre de luttes pour la rondelle augmente;
- Les habiletés liées au contrôle et à la protection de la rondelle sont améliorées, ce qui aide les joueurs à connaître du succès lorsqu'ils progressent à un niveau supérieur;
- Les fondements du patinage, du contrôle de la rondelle, des passes et des tirs sont renforcés plus rapidement, puisque les habiletés sont plus souvent sollicitées lors des matchs;
- La proximité et la pression constante de l'adversaire exigent que les joueurs jouent en gardant la tête haute, ce qui les prépare à l'utilisation adéquate des habiletés liées aux contacts corporels et aux mises en échec plus tard dans son développement;

- La réduction du temps et de l'espace augmente la fréquence des prises de décisions, et permet d'améliorer le sens du hockey;
- L'intensité de la compétition s'accroît grâce au développement progressif des habiletés des joueurs.

« Il faut être capable de faire des passes et de communiquer rapidement. Les matchs dans des espaces restreints sont importants. »
Brianne Jenner – équipe nationale féminine du Canada

Section 3 : Lignes directrices – Saison Novice demi-glace

Lignes directrices pour le programme Novice demi-glace

SURVOL DE LA POLITIQUE

Les matchs des joueurs de sept et huit ans seront joués en espace restreint (demi-glace) de novembre à mars.

- **Phase de développement**, durant les mois de septembre à novembre.
    - L'ensemble des joueurs suivent le programme Novice de Hockey Québec (18 leçons).
    - Une période d'évaluation d'un ou deux matchs demi-glace peut avoir lieu après la neuvième leçon. Cette période permettra de former des équipes préliminaires pour la dernière portion des leçons.
    - La formation finale des équipes aura lieu après la 18e leçon seulement.
    - Les seuls matchs joués pendant la phase de développement seront ceux d'évaluation, entre les leçons 9 et 10.

- **Phase de saison**, de novembre à mars.
    - Tous les matchs seront joués sur demi-glace pendant cette période.
    - Une équipe ne pourra pas participer à un tournoi si elle n'a pas complété les 18 leçons de la phase de développement.

- **Phase de transition (Joueurs de sept ans)**, à partir du 15 mars.
    - Pour les joueurs de sept ans, chaque association organisera un événement de fin de saison spécifique à ceux-ci. Tous les matchs seront joués sur demi-glace.

- **Phase de transition (Joueurs de huit ans)**, à partir du 15 mars.
    - En préparation à leur arrivée au niveau Atome, les joueurs de huit ans pourront participer à des entraînements et des matchs hors-concours pleine glace.

STRUCTURE SAISONNIÈRE

La présente section établit un ensemble de normes que les membres de Hockey Québec doivent respecter. Si une saison commence en octobre, ou même aussi tard qu'en novembre, les associations de hockey mineur doivent tout de même suivre les lignes directrices préconisant le recours à une saison équilibrée. Certaines dates et certains échéanciers sont à titre indicatif, tandis que d'autres sont fixes. En outre, le nombre de matchs et d'entraînements est une

recommandation fondée sur les lignes directrices établies par Hockey Canada dans les documents sur le modèle de développement à long terme du joueur et le cheminement du joueur Novice.

La date de début de la phase de développement pour les joueurs Novice sera la fin de semaine suivant la fête du Travail, le début de phase de saison a été fixé à la troisième fin de semaine complète de novembre et le début de la phase de transition sera le 15 mars. Les phases de développement, de saison et de transition ne peuvent pas débuter avant la date prévue.

1. PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Pendant la phase de développement, les entraîneurs doivent se concentrer sur le développement des habiletés. Il a été déterminé que la proportion idéale est de deux séances d'entraînement par semaine. Chaque séance d'entraînement comporte en moyenne 20 minutes de mise en pratique par le jeu. La phase de développement comporte 18 heures d'entraînement et les joueurs sont séparés en fonction de leurs habiletés.

L'objectif de chaque association de hockey mineur doit être de prévoir un horaire favorisant l'apprentissage des joueurs et non la rapidité d'exécution du programme MAHG. Le programme MAHG de Hockey Québec propose une série de plans d'entraînement (séances sur glace) élaborés soigneusement qui portent sur le développement des habiletés de base liées aux mouvements, comme les foulées, les virages et les arrêts, des habiletés liées à la manipulation, comme les tirs, les passes et le contrôle de la rondelle, ainsi que des habiletés essentielles de motricité, comme l'agilité, l'équilibre et la coordination. Tous ces volets doivent faire partie d'une approche de développement des habiletés axée sur les joueurs dans un milieu amusant et sécuritaire qui favorise la confiance en soi.

2. PHASE DE SAISON

La phase de la saison régulière représente la majorité d'une saison au sein de la structure saisonnière au hockey Novice. La proportion passe alors à une séance d'entraînement pour deux matchs disputés.

Il est important que les entraîneurs poursuivent le travail de développement des habiletés pendant les séances d'entraînement. Comme il a été mentionné, le manuel des habiletés pour le hockey Novice de Hockey Canada contient diverses ressources sous forme de plans de séances d'entraînement et d'exercices qui permettent la tenue de séances d'entraînement qui répondent aux besoins en matière de développement des habiletés des jeunes joueurs. Hockey Canada a conçu d'autres ressources pour aider les entraîneurs à préparer des plans d'entraînement. Le Réseau Hockey Canada, l'Accès aux exercices et le programme d'initiation contiennent tous des ressources appropriées à l'âge portant sur des habiletés précises qui répondent aux besoins des jeunes joueurs Novice.

Même si la phase de la saison régulière a une proportion moins élevée d'entraînements par rapport au nombre de matchs, il demeure possible de tenir jusqu'à 18 séances d'entraînement pour soutenir et encourager les jeunes joueurs pendant cette période d'acquisition d'habiletés de la saison.

3. PHASE DE TRANSITION

À partir du 15 mars, la phase de transition a pour but de préparer chaque joueur à la saison suivante, en fonction du la division où il évoluera. Cette phase sera d'une durée de deux à quatre semaines, selon les disponibilités de glace de chaque association. Pendant cette phase, les joueurs de sept et huit ans seront séparés et suivront un programme différent.

Les joueurs de sept ans seront regroupés pour poursuivre les activités d'entraînement et participeront à un événement de fin de saison, où ils joueront trois à quatre matchs supplémentaires sur demi-glace.

Pour les joueurs de huit ans, la phase de transition se concentrera sur la préparation à la division Atome. Les joueurs pourront donc participer à des entraînements et des matchs hors-concours pleine glace pour se familiariser avec la surface de jeu et les règlements en vue de la prochaine saison.

STRUCTURE DE SAISON PROPOSÉE				
PHASE		DÉVELOPPEMENT	SAISON	TRANSITION
DATES (2019-2020)		7 sept. au 10 nov.	16 nov. au 10 mars	À partir du 15 mars
ORGANISATION DE LA GLACE		1/4 glace	1/2 glace	1/2 glace (7 ans) Pleine glace (8 ans)
NOMBRE DE JOUEURS/GLACE		48	36	24-36
VOLUME	% DE SAISON	33%	60%	7%
	SEMAINES	10 semaines	18 semaines	2-4 semaines
	PRATIQUES	18	18	6-8
	MATCHS	2	38	4-6
	ACTIVITÉS (*inclus dans le total de matchs)	1 événement	3 tournois	1 événement
	RATIO PRATIQUE/MATCH	9:1	1:2	2:1

TABLEAU 1 : Structure de saison Novice

4. ORGANISATION

4.1 ENTENTE CONCERNANT LE MATÉRIEL

- Avant le début de la saison, chaque association est responsable de prendre une entente avec sa ville ou l'aréna pour l'installation du matériel (séparateurs et buts intermédiaires) avant les matchs et pour l'entreposage au cours la saison.
    - Tout bénévole qui est appelé à aller sur la glace pour installer le matériel devra préalablement être enregistré dans HCR afin d'être couvert par les assurances de Hockey Canada en cas d'accident.
    - Le port du casque et de patins (ou crampons) est obligatoire pour les bénévoles sur la glace. Pour faciliter les déplacements, les patins sont recommandés.
    - Pour diminuer les besoins en entreposage, les coûts d'achats d'équipements et le nombre d'ententes à prendre, il est recommandé de centraliser les matchs Novice à un même aréna pour l'ensemble de la saison.

4.2 FORMATION DES ÉQUIPES

- Les équipes seront classées selon le format à quatre classes (1-2-3-4). Chaque association devra suivre le tableau de classification (voir les Règlements administratifs de Hockey Québec) pour déterminer le nombre d'équipes qu'elle alignera dans chaque classe.
    - Une association pourra faire une demande de reclassification pour ses équipes, selon la politique déjà existante.
    - Une région pourra reclasser une équipe en cours de saison afin que celle-ci évolue dans une classe plus appropriée.
- Chaque équipe devra idéalement être formée de 8 joueurs et 1 gardien de but.
    - Une équipe devra compter un minimum de 6 joueurs et 1 gardien.
    - Une équipe pourra compter un maximum de 12 joueurs et 1 gardien.
    - Une équipe alignant deux gardiens de but pourra faire évoluer un gardien comme joueur à chaque match, en rotation.
    - Une équipe pourra aussi faire évoluer différents joueurs comme gardien de but afin que ceux-ci puissent expérimenter la position au cours de la saison (N.B. L'équipement complet de gardien de but est requis pour un match. Voir l'Annexe 1 pour un modèle d'équipement recommandé).
- Chaque équipe devra compter un minimum de 2 et un maximum de 3 entraîneurs derrière le banc pendant un match.
    - Chaque équipe pourra tout de même enregistrer plus de 3 entraîneurs à sa composition officielle.
    - Les entraîneurs et le personnel d'équipe inscrits devront avoir suivi les formations requises, selon la règlementation en vigueur.

- Tous les entraîneurs devront avoir suivi la formation Respect et Sport ainsi que la formation HU-Entraîneur ½ (en ligne).
- Un minimum d'un entraîneur par équipe devra avoir reçu la formation Entraîneur 1/Entraîneur Initiation.

- Chaque équipe pourra faire appel à des joueurs affiliés pour remplacer ses joueurs absents, selon la règlementation en place.

Projet classification Novice - Demi-glace																
NIVEAU	**JRS**	**1 ÉQ**	**JRS**	**2 ÉQ**	**JRS**	**3 ÉQ**	**JRS**	**4 ÉQ**	**JRS**	**5 ÉQ**	**JRS**	**6 ÉQ**	**JRS**	**7 ÉQ**	**JRS**	**8 ÉQ**
1	0	0	0	0	0	0	8	1	8	1	8	1	8	1	16	2
2	8	1	8	1	8	1	8	1	8	1	16	2	16	2	16	2
3	0	0	8	1	8	1	8	1	16	2	16	2	16	2	16	2
4	0	0	0	0	8	1	8	1	8	1	8	1	16	2	16	2
TOTAL	**8**		**16**		**24**		**32**		**40**	**5**	**48**	**6**	**56**	**7**	**64**	**8**
NIVEAU	**JRS**	**9 ÉQ**	**JRS**	**10 ÉQ**	**JRS**	**11 ÉQ**	**JRS**	**12 ÉQ**	**JRS**	**13 ÉQ**	**JRS**	**14 ÉQ**	**JRS**	**15 ÉQ**	**JRS**	**16 ÉQ**
1	16	2	16	2	16	2	24	3	24	3	24	3	24	3	32	4
2	16	2	16	2	24	3	24	3	24	3	24	3	32	4	32	4
3	24	3	24	3	24	3	24	3	32	4	32	4	32	4	32	4
4	16	2	24	3	24	3	24	3	24	3	32	4	32	4	32	4
TOTAL	**72**	**9**	**80**	**10**	**88**	**11**	**96**	**12**	**104**	**13**	**112**	**14**	**120**	**15**	**128**	**16**

TABLEAU 2 : Classification des équipes Novice

4.3 ENREGISTREMENT DES ÉQUIPES

- Chaque joueur devra être préenregistré dans HCR en début de saison.
- Le suivi du joueur doit être mis à jour avant le début de la phase de saison.
- Les équipes pourront être créées dans HCR après avoir été formées en novembre.
- Tout bénévole qui est appelé à aller sur la glace pour installer le matériel devra être enregistré dans HCR à titre de préposé aux bâtons, à moins qu'il ne soit le soit déjà à titre d'entraîneur.

4.4 SURCLASSEMENT DES JOUEURS

Les joueurs de huit ans qui nécessitent un surclassement vers la division Atome en fonction de leur niveau de développement devront passer par la procédure en place telle que décrite dans les Règlements administratifs de Hockey Québec (Saison 2019-2020).

5. LIGNES DIRECTRICES POUR LES MATCHS

Afin de reproduire le plus fidèlement possible les conditions d'un match sur pleine glace et de s'assurer que chacun puisse vivre une expérience positive, la qualité des installations choisies et de l'organisation des matchs est d'une importance primordiale.

Le format pour les matchs est un modèle de match à quatre équipes (voir la figure 1). Dans ce modèle, deux équipes s'affrontent d'un côté de la patinoire et partagent un banc, tandis que deux autres équipes font de même sur l'autre moitié de la glace. Les équipes ne changent pas d'adversaire entre les périodes, de sorte que les matchs puissent être de classes différentes. Le nombre de joueurs recommandé pour chaque équipe est de huit, en plus d'un gardien de but, soit deux vagues égales de quatre joueurs. Une équipe peut être tout de même être formée avec un minimum de 6 patineurs, et un maximum de 12.

Pour faciliter l'organisation des matchs, il est recommandé d'identifier la patinoire sur laquelle le match aura lieu (Côté A et Côté B). Dans le but d'uniformiser l'identification des patinoires, le Côté A sera celui où est située la porte de sortie de la surfaceuse.

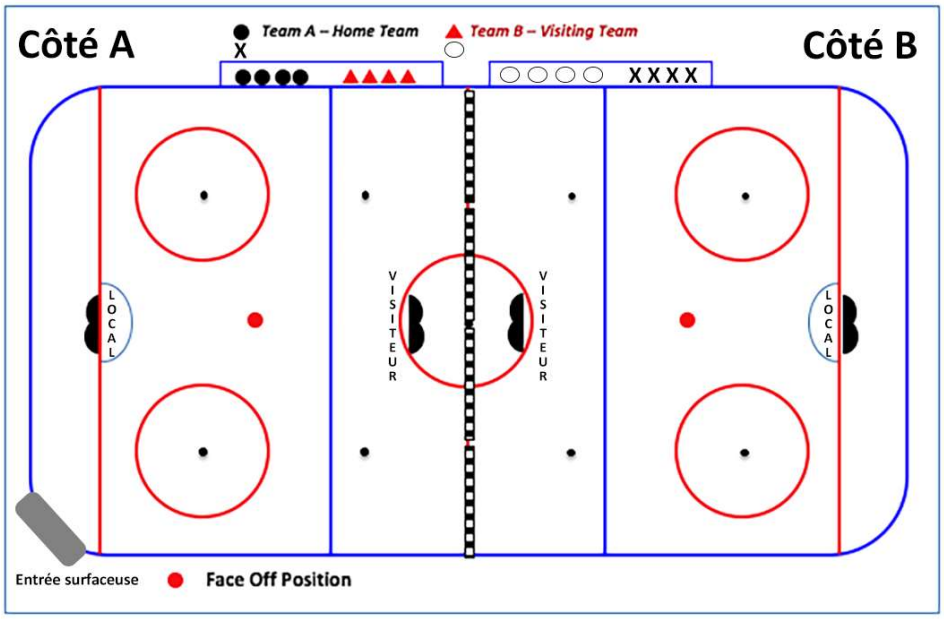

FIGURE 1 : Modèle de match à quatre (4) équipes – deux demi-glaces

Selon la distribution des heures de glace dans une association, il peut arriver qu'un seul match soit à l'horaire sur la patinoire. Le cas échéant, la glace est tout de même séparée en deux moitiés, et le match se déroule sur demi-glace. L'autre moitié peut servir de surface d'entraînement (voir la figure 2).

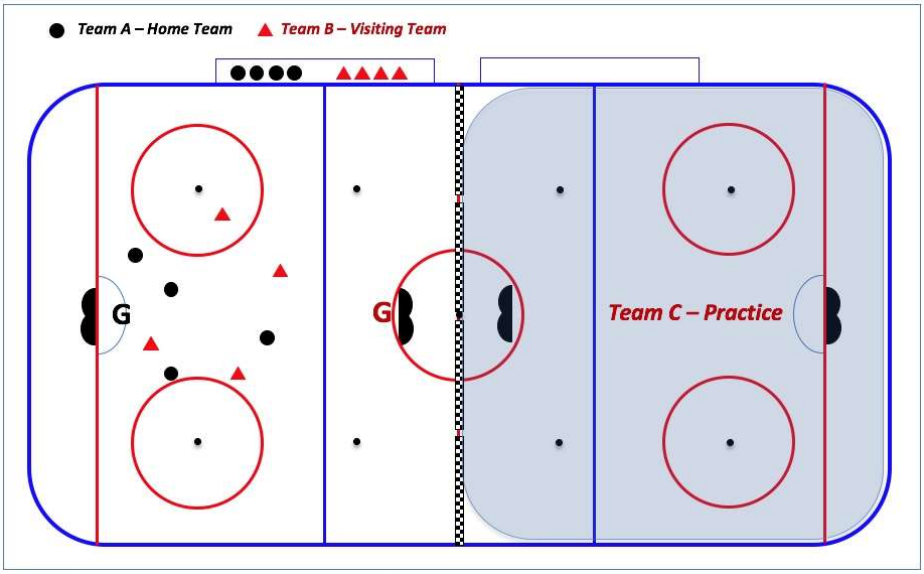

FIGURE 2 : Modèle de match à deux équipes – une demi-glace – surface d'entraînement

- Des diviseurs sont placés sur la ligne rouge pour délimiter chaque surface de jeu. L'association est libre d'utiliser le modèle de son choix.
    - Pour plus d'informations sur l'équipement de glace recommandé, il est possible de se référer à l'Annexe 1 de ce document.
    - Si un bénévole est appelé à installer le matériel, il devra avoir été enregistré dans HCR et porter l'équipement requis (Casque et patins ou crampons).
- Pour la saison 2019-2020, l'utilisation des filets intermédiaires (36 pouces par 48 pouces) est fortement recommandée. Le même format de but doit être utilisé pour les équipes qui s'affrontent.
- Avant le match, il est recommandé d'indiquer l'endroit qui correspond au point de mise au jeu central sur chaque moitié de la glace, à mi-chemin entre les deux filets.
- La durée minimale d'un match est de 45 minutes, incluant la période d'échauffement et la pause entre les périodes.
- Le tableau indicateur principal servira simultanément de chronomètre pour les deux matchs.
- Les officiels travaillent ensemble pour conserver le synchronisme entre les deux matchs.
- Le pointage n'est pas comptabilisé.
- Pour des fins de vérifications des joueurs, chaque entraîneur devra tout de même remettre une copie de son alignement au chronométreur avant le match.
- Les équipes qui s'affrontent partagent un même banc. Chaque équipe utilisera la porte la plus rapprochée de son extrémité de glace.
    - Dans le cas où la position du banc ne permet pas d'avoir deux accès à la surface de jeu, une équipe pourra utiliser le banc de pénalité pour ses joueurs.
- Pour la première période, les équipes locales défendront le filet situé aux deux extrémités de la patinoire, tandis que les équipes visiteuses défendront les filets au centre de la glace.
- Après la première période, les équipes changeront de côté, sans toutefois changer de demi-glace. Elles changeront aussi de côté de banc, afin de toujours avoir la porte la plus rapprochée de l'extrémité à défendre.

6. RÈGLES DE JEU

6.1 RÈGLES GÉNÉRALES

- Tous les matchs se déroulent à 4 vs 4.
- Le temps du match sera réparti comme suit :
    - Échauffement : 2 minutes
    - 1re période : 21 minutes
    - Pause pour le changement de côté : 1 minute
    - 2e période : 21 minutes
        - La deuxième période pourra être prolongée au-delà de 21 minutes pour profiter du

temps de glace disponible.

- Il y aura une mise en jeu arrêtée au début de chaque période seulement.
- Aucun contact physique volontaire ou mise en échec n'est permis.
- Il n'y aura pas de hors-jeu ni de dégagements refusés.

6.2 PRÉSENCES

- La durée des présences est de 90 secondes. Une sirène ou un sifflet annonce la substitution des joueurs.
    - Le temps s'écoule de façon continue tout au long des périodes de 21 minutes.
- Au son de la sirène ou du sifflet, les joueurs doivent abandonner la rondelle immédiatement et quitter la glace. L'arbitre récupère la rondelle et se positionne au centre de la glace.
- Si une équipe compte moins de huit joueurs, les joueurs feront deux présences de suite à tour de rôle pour veiller à ce qu'il y ait toujours quatre joueurs sur la glace.
    - Tout joueur actif désigné pour demeurer sur la glace pendant la présence suivante doit tout de même se rendre au banc de son équipe avant de pouvoir revenir au jeu.
    - Les entraîneurs doivent s'assurer que le temps de glace est réparti également entre tous les joueurs.
- Le jeu reprendra avec une mise au jeu rapide.
    - Dès l'arrivée d'un joueur de chaque équipe, l'officiel met la rondelle en jeu au centre de la glace
    - Les autres joueurs se joignent au jeu dès qu'ils sortent du banc.
    - Il est recommandé aux entraîneurs de faire une rotation entre les joueurs qui sortent du banc en premier, afin que tous les joueurs puissent prendre la mise au jeu rapide pendant le match.

6.3 CHANGEMENTS DE POSSESSION

- Lorsqu'un gardien de but immobilise la rondelle, l'arbitre siffle pour indiquer à l'équipe qui attaquait de reculer, et l'équipe en défensive prend possession de la rondelle pour contre-attaquer.
- Lorsque la rondelle envoyée à l'extérieur de la surface de jeu, l'équipe fautive recule, et l'officiel remet une rondelle à l'autre équipe pour la reprise du jeu.
- Après un but, l'arbitre siffle pour indiquer à l'équipe qui a marqué de reculer, et l'équipe en défensive reprend possession de la rondelle.

6.4 PUNITIONS

- Les punitions mineures sont signalées par l'officiel, qui lève le bras pour indiquer qu'une punition sera imposée. Il siffle l'arrêt du jeu lorsque l'équipe fautive prend possession de la rondelle.

- Chaque pénalité entraîne un tir de pénalité avec pression.
    - Le joueur sur qui la faute a été commise effectue le tir de punition, à partir du centre de la glace.
    - Tous les autres joueurs doivent être positionnés trois mètres derrière le tireur.
    - Tous les joueurs quittent au signal de l'officiel.
    - Si un but est marqué ou que le gardien immobilise la rondelle, la règle de changement de possession s'applique. Sinon, le jeu se poursuit immédiatement.
    - Si la pénalité est signalée à la fin d'une présence (90 secondes), le tir sera effectué sans pression pendant que les autres joueurs complètent leur changement. Le jeu reprendra au centre avec la mise en jeu rapide.
- Il n'y aura pas de désavantage numérique et le joueur fautif ne purge pas deux minutes au banc de pénalités.
    - Par contre, les entraîneurs sont encouragés à éduquer les joueurs sur les fautes commises à leur retour au banc.
- Si une infraction qui nécessiterait habituellement l'expulsion du joueur est commise (punition d'extrême inconduite, de match ou d'inconduite grossière), le joueur fautif est alors retiré du reste du match. L'officiel devra remplir un rapport de match selon la procédure en vigueur dans sa région.

7. LIGUES

L'organisation des ligues Novice devra suivre les mêmes critères que les autres divisions, tout en y intégrant les éléments spécifiques à la nouvelle règlementation.

- La ligue présentera l'horaire de la saison, tout comme les autres divisions, en indiquant le numéro de match, l'équipe local et visiteur.
    - Pour faciliter l'organisation des matchs, il est recommandé d'identifier la patinoire sur laquelle le match aura lieu (Côté A et Côté B).
- Chaque équipe devra être identifiée par son nom sur les calendriers de ligue.
- Le pointage des matchs ne sera pas comptabilisé et il n'y aura pas de classement.
- Il est recommandé, dans la mesure du possible, de regrouper les matchs Novice au même endroit afin d'optimiser le temps d'installation du matériel.
- Le regroupement de deux matchs au même endroit, la même journée, pour une équipe est aussi recommandée afin de diminuer le nombre de journées dédiées au hockey pour les familles.
    - Le temps de repos minimal pour une équipe entre la fin du premier match et le début du deuxième est de 60 minutes.
    - Une équipe peut jouer un maximum de deux matchs au cours d'une même journée.
- Il est aussi recommandé de faire de divisions géographiques au sein de chaque ligue, dans le but de limiter les déplacements.

- La saison régulière sera allongée, et comptera un maximum de 26 matchs. Il n'y aura pas de séries éliminatoires et de championnats régionaux en fin de saison.

8. TOURNOIS

8.1 RÈGLEMENTATION

Tous les tournois Novice devront obligatoirement se dérouler selon la formule demi-glace, sans exception.

- Les règles de jeu appliquées sont celles du Novice sur demi-glace.
- Chaque équipe devra jouer un minimum de quatre matchs garantis au cours du même tournoi.

8.2 FORMAT DES TOURNOIS

Sans égard au format, chaque tournoi devra respecter les critères mentionnés ci-haut en ce qui a trait au jeu et à la règlementation demi-glace, ainsi qu'au nombre de matchs garantis aux équipes.

- En lien avec les orientations du programme Novice sur demi-glace, il est recommandé d'adopter un format de tournoi axé sur la participation et le plaisir des joueurs.
- Le format de tournoi avec éliminations peut être adopté.

Section 4 : Foire aux questions

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Quelles sont les principales exigences du modèle demi-glace au hockey Novice?

Le modèle demi-glace au hockey Novice a été conçu pour maximiser les occasions de participer de tous les joueurs. Les principaux éléments de ce modèle sont la diminution de la surface de jeu, l'accélération du rythme des parties et l'intégration progressive des situations de matchs au développement du joueur, avec une priorité sur le développement des habiletés individuelles en bas âge.

2. Comment le développement des joueurs sera-t-il influencé par l'absence de hors-jeu et de dégagements refusés pendant les matchs?

Le modèle pour le hockey Novice consiste en un match à quatre contre quatre (plus les gardiens de but) sur une demi-glace. L'apprentissage des hors-jeu et des dégagements refusés s'effectuera en temps et lieu, mais l'objectif principal d'un entraînement et d'un programme appropriés à l'âge se veut le développement des habiletés pour le patinage, le contrôle de la rondelle, l'envoi et la réception de passes ainsi que la prise de tirs. Les notions comme les hors-jeu, les dégagements refusés, le positionnement et les mises au jeu peuvent être enseignées ultérieurement, lorsque les joueurs font la transition vers un modèle sur une pleine glace à la division Atome.

3. Les équipes Novices peuvent-elles désigner un gardien de but à temps plein?

Dans le modèle pour le hockey Novice, il est recommandé de donner la chance à tous les joueurs de garder les buts. Tous les joueurs peuvent occuper le poste de gardien de but à tour de rôle au fil de la saison. Le modèle de développement à long terme du joueur de Hockey Canada vise le développement d'une grande variété d'habiletés à un jeune âge, et le fait de se concentrer sur une seule position peut limiter les occasions en ce sens dans tous les aspects du jeu.

4. Les matchs demi-glace au hockey Novice doivent-ils obligatoirement être de deux périodes de 21 minutes?

Il s'agit du format recommandé pour les matchs. La durée pour les matchs dans le modèle pour le hockey Novice est établie en fonction d'une séance sur glace de 50 minutes. Il est possible que des séances sur glace soient plus courtes ou plus longues. Le cas échéant, il est possible d'adapter le match en conséquence, en veillant suivant les lignes directrices concernant la durée des matchs.

5. Les équipes Novice peuvent-elles disputer des matchs sur une pleine glace?

Aucun match ne pourra être joué sur pleine glace pendant la saison dans la division Novice. Pour les joueurs de huit ans, une période de transition vers la division Atome est prévue en fin de saison afin de permettre l'organisation de matchs hors-concours sur une pleine glace.

6. Faut-il utiliser des buts plus petits pour les matchs demi-glace au hockey Novice?

Il est aussi fortement recommandé d'utiliser des filets intermédiaires (3 pi x 4 pi) qui seront adaptés à l'environnement du joueur dans la division Novice. Il n'est toutefois pas requis d'utiliser des filets «intermédiaires», mais leur utilisation a une influence réellement positive sur le déroulement des matchs.

7. Faut-il tracer l'enclave du gardien devant les filets situés en zone neutre?

Il n'est pas nécessaire de tracer l'enclave du gardien de but pour les filets situés en zone neutre. Chaque filet doit être placé tout juste à l'intérieur du cercle central, ce qui donnera une indication aidant le gardien de but à se positionner devant son filet. S'il n'y a pas de cercle, il est possible de tracer une enclave sur la glace.

8. Quels sont les avantages de l'entraînement et des matchs en espace restreint?

Les petits espaces donnent lieu à une plus grande participation au jeu pour les jeunes joueurs. Pendant les ateliers d'entraînement et les matchs en espace restreint, tous les joueurs sont près du jeu en tout temps et ont beaucoup plus d'occasions de toucher la rondelle. Indépendamment du niveau d'habileté ou des aptitudes de chaque joueur, les occasions de participer au jeu doublent lorsque le jeu se déroule sur une surface plus petite. Les recherches analytiques de la LNH montrent que toutes les habiletés liées au hockey sont grandement améliorées lorsque les joueurs évoluent dans des espaces restreints adaptés à leur âge et à leur niveau d'habileté.

9. Quelles sont les dimensions de la surface de jeu pour un match demi-glace?

Au Canada, une patinoire ordinaire mesure en moyenne 200 pieds sur 85 pieds. Les dimensions d'une surface de jeu sur une demi-glace peuvent atteindre jusqu'à 100 pieds sur 85 pieds si les séparateurs sont placés sur la ligne rouge centrale. Une étude menée par Hockey Alberta a permis de déterminer qu'une surface de jeu sur une demi-glace exigeait à un enfant le même nombre de foulées que ne le fait une pleine glace pour un adulte.

10. Faut-il utiliser une rondelle bleue plutôt qu'une rondelle noire? Quels sont les avantages d'une telle rondelle?

Il n'est pas obligatoire d'utiliser une rondelle bleue au hockey Novice. Cela dit, une rondelle noire réglementaire pèse six onces, tandis qu'une rondelle bleue pèse quatre onces. Le fait de réduire l'échelle de tous les aspects de l'entraînement et des matchs pour les joueurs de huit ans et moins est très bénéfique. Le poids d'une rondelle bleue est approprié par rapport à la taille et au poids de jeunes joueurs. L'utilisation d'une rondelle bleue favorise le développement de bonnes techniques pour prendre des tirs, effectuer des passes et transporter la rondelle.

11. Faut-il répartir les joueurs ou les équipes au hockey Novice en fonction du niveau d'habileté?

Le regroupement de joueurs ayant un niveau d'habileté similaire peut s'avérer un principe essentiel au succès et au plaisir des jeunes joueurs. Le modèle pour le hockey Novice met l'accent sur le développement des joueurs. Tant dans les ateliers d'entraînement que dans lors des matchs, il est important que les joueurs soient regroupés selon leur niveau d'habileté lorsqu'il est possible ou nécessaire de le faire.

12. Les officiels doivent-ils avoir une inscription en règle?

Lors des matchs, l'utilisation d'officiels dûment accrédités ou sous supervision dans le cadre de la formation d'initiation à l'arbitrage est nécessaire. Il est à noter que le modèle de match en espace restreint au hockey Novice constitue une excellente occasion d'initier de nouveaux officiels.

13. Quel soutien peuvent obtenir les entraîneurs dans la division Novice?

La formation initiation est conçue pour les entraîneurs des divisions Pré-novice et Novice qui doivent connaître les méthodes pédagogiques adéquates pour les enfants de cette division d'âge. La formation du profil entraîneur de sport communautaire, qui fait partie du nouveau stage en ligne pour les entraîneurs du PNCE, est accessible par l'intermédiaire de l'Université du hockey en ligne. En tenant compte de la nécessité d'offrir une expérience positive aux jeunes hockeyeurs, la formation sur le programme d'initiation du profil entraîneur de sport communautaire se fonde sur différentes valeurs qui favorisent des expériences de qualité.

14. Quelles sont les lignes directrices pour l'entreposage et l'installation d'équipement dans les arénas communautaires?

Chaque aréna et association est unique et devra appliquer ses propres méthodes de fonctionnement uniformisées pour l'entreposage, l'installation et le démontage de systèmes de séparateurs. Dans bien des cas, les municipalités établissent des procédures qu'elles appliquent à

l'ensemble des arénas sur leur territoire. Il est de la responsabilité de chaque association de prendre entente avec sa ville ou le gestionnaire de l'aréna.

Il est important de travailler de pair avec la direction des installations pour veiller à suivre les protocoles adéquatement. Ces efforts permettent de maximiser l'efficacité, d'assurer la sécurité de tous pendant les entraînements et de favoriser une relation harmonieuse entre le personnel des arénas et les membres des associations de hockey mineur locales.

15. Où peut-on se procurer des diviseurs et les filets intermédiaires?

Il existe différents fournisseurs de bandes et de filets intermédiaires. Hockey Québec n'a présentement pas d'entente avec un fournisseur en particulier, mais recommande l'achat des diviseurs de types bandes d'une hauteur de 42 pouces avec coins arrondis. Il est donc recommandé à chaque association de vérifier auprès des fournisseurs locaux pour obtenir le meilleur prix disponible et pour minimiser les frais d'expédition des produits.

16. Avec qui peut-on communiquer pour des questions concernant le programme Novice demi-glace?

Pour toutes questions concernant la mise en place et le fonctionnement du programme au sein de votre association :
Communiquez avec votre région (voir le bottin des régions à la fin du guide).

Pour les questions concernant les objectifs du programme Novice demi-glace :
Hockey Québec - novicedemiglace@hockey.qc.ca .

Section 5 : Encadrement des associations

Encadrement des associations

Soucieuse d'assurer la bonne mise en place des règles du nouveau programme Novice, Hockey Québec, en collaboration avec les régions, a comme responsabilité première d'assurer l'uniformité de l'application au niveau provincial.

Hockey Québec s'assure également d'accompagner les associations dans la démarche en préconisant une approche constructive et progressive.

Les associations qui ne respecteraient pas les règles ou qui éprouveraient des difficultés au niveau de la mise en place seront suivies et accompagnées par la région et Hockey Québec.

Dans une première étape, une conférence téléphonique (AHM, région et Hockey Québec) sera planifiée afin d'identifier les problématiques et conjointement trouver des pistes de solutions. La région sera responsable du suivi du dossier.

Dans un deuxième temps, si l'association ne corrige pas la situation, une rencontre formelle sera organisée (AHM, région et Hockey Québec) afin d'établir un plan d'action commun afin de corriger la situation de façon permanente. La région sera responsable du suivi du dossier.

Annexe 1 : Matériel recommandé

1. DIVISEURS

Diviseurs de types bandes
Hauteur d'environ 42''
Coins arrondis

Ce modèle est fortement recommandé afin de reproduire l'apparence d'une grande glace.

2. BUTS INTERMÉDIAIRES

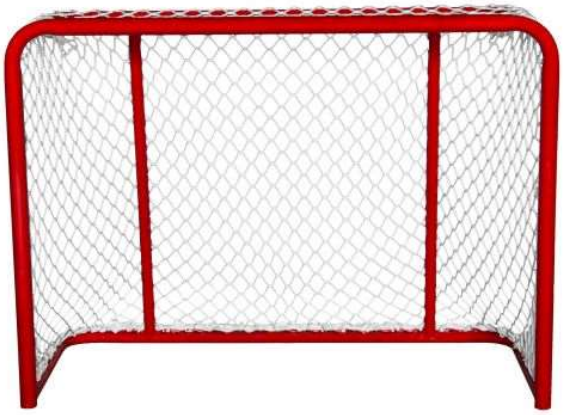

Grandeur : 4' x 3' (48'' x 36'')
Poteaux en acier tubulaire robuste
Filet en nylon

3. ÉQUIPEMENT POUR GARDIEN DE BUT

Pour faciliter la transition à la position de gardien de but pour les joueurs qui y jouent en rotation, un équipement à changement rapide peut être utilisé. Celui-ci consiste en des jambières adaptées et un chandail rembourré qui sont portés par-dessus l'équipement du joueur, pour une protection additionnelle ne limitant pas la mobilité. Les gants sont aussi plus faciles à fermer, pour faciliter la prise du bâton et l'attrape de la rondelle.

4. FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENTS DE GLACE

Les distributeurs suivants sont à titre indicatifs. Ils offrent l'ensemble du matériel nécessaire aux matchs Novice demi-glace (diviseurs et buts intermédiaires). Chaque association peut choisir un fournisseur local en fonction des prix qui lui sont offert.

Distribution Sports Loisirs
2200, rue Léon-Harmel Suite 1
Québec (Québec), G1N 4L2
info@sport.qc.ca
Québec: 418.684.2480
Montréal: 514.729.1498

Le Groupe Sports-Inter Plus et Installations Sports-Inter
420, rue Faraday
Québec (Québec), G1N 4E5
Courriel : going1@sports-inter.com
Téléphone : 1 (418) 527-0244 / 1 (800) 463-5561

Bandes de hockey Gyslain Lampron
3965, rue Howard
Longueuil (Québec), J3Y 7C4
gyslainlampron@gmail.com
Téléphone : 514-358-3306

Agora Sport
1104 Rue Lévis
Terrebonne (Québec), J6W 4L1
Courriel : info@agorasport.com
Téléphone : 450-824-1900 (bureau)

NOS RÉGIONS

HOCKEY ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
182, 10e Avenue Est
Amos (Québec)
J9T 1H9
http://www.hockeyat.ca/

HOCKEY LAC ST-LOUIS
6875, boul. Thimens, suite 200
Saint-Laurent (Québec)
H4S 2C7
http://www.hockeylsl.ca

HOCKEY QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES
1090, rue Louis-Riel, bureau 101
Québec (Québec)
G1W 4A8
http://www.hockeyqca.org

HOCKEY BAS ST-LAURENT
18, rue du Lieutenant de Chaste, C.P.265
Cap-Chat (Québec)
G0J 1E0
http://www.hockeybsl.com/

HOCKEY LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
95, boul. De Gaulle, suite 111
Lorraine (Québec)
J6Z 3R8
http://www.hockeylaurentideslanaudiere.ca

HOCKEY QUÉBEC RÉGION MONTRÉAL
8110, boul. Saint-Michel, bureau 202
Montréal (Québec)
H1Z 3E2
http://www.hockeyregionmontreal.com/fr/index.html

HOCKEY CÔTE-NORD
44, avenue du Parc, app.3
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2N1
http://www.hockeycotenord.com/

HOCKEY LAVAL
4355, Autoroute Jean-Noël Lavoie (440) Ouest, local 204
Laval (Québec)
H7P 4W6
http://www.hockeylaval.com

HOCKEY RICHELIEU
565, boul. De Mortagne
Boucherville (Québec)
J4B 1B7
http://www.hockey-richelieu.qc.ca

HOCKEY ESTRIE
2959, boul. de l'Université, suite 226
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X6
http://www.hockeyestrie.qc.ca

HOCKEY MAURICIE
C.P. 10035
Shawinigan, (Québec)
G9T 5K7
http://www.hockeymauricie.ca

HOCKEY SAGUENAY LAC ST-JEAN
2435-113, rue St-Jean-Baptiste
Jonquière (Québec)
G8A 1X3
http://www.hockey-saglac.com/

HOCKEY GASPÉSIE LES ÎLES
25 rue St-Onge
Carleton-sur-Mer (Québec)
G0C 1J0
http://www.hockeygaspesielesiles.ca

HOCKEY OUTAOUAIS
499-101, boul. Labrosse
Gatineau (Québec)
J8P 4R1
http://www.hockeyoutaouais.com

HOCKEY QUÉBEC
7450, boul. les Galeries d'Anjou, suite 210,
Montréal (Québec)
H1M 3M3
novicedemiglace@hockey.qc.ca